



Arnaque d'un site habitants presto

Par **El Massoudi**, le **29/08/2017** à **15:51**

Bonjour à tous je vous explique mon problème en faite je suis artisan plombier je suis inscrit par téléphone chez habitants presto qui aussi devis presto un site qui permis d'envoyer des numéro des clients qui ont besoin d'un artisan pour faire leur travaux c'est un abonnement avec engagement de 12 mois pour 780 € annuelle et 65 mensuel mais j'ai rien signer, je suis inscrit chez eau le 12 février 2017 j'ai payé le premier moi à 65€ et puis j'ai fait opposition sur ma carte bancaire car il m'ent voi des faux numéro tout les numéro sont injoignable donc c'est une escroquerie et du coup il m'apelle pour payer on est le 29 août et pour résilier il me demande de payer 400€ donc voilà mon problème je sait pas quoi faire avec eau jusqu'à présent

Par **morobar**, le **29/08/2017** à **17:41**

Bonjour,

En dépit d'une faute d'orthographe, j'ai retracé votre prestataire.

Son capital le relie en filiale du groupe VIVENDI, ce qui exclue toute idée d'escroquerie ou d'arnaque.

Mais pas forcément de mauvaise qualité ou d'incompétence d'un correspondant commercial.

Reste votre insatisfaction, et dès votre observation sur les N° de téléphone communiqués, vous auriez du émettre une protestation première étape vers la résolution, le cas échéant, du contrat.

Mieux vaut donc prendre le taureau par les cornes et relater votre première expérience, en demandant purement et simplement la résolution du contrat pour le non respect de l'obligation essentielle, à savoir la fourniture de coordonnées vérifiées de clients potentiels.